

Image not found or type unknown



Bail commercial petite restauration

Par **Fredtonton**, le **13/02/2019** à **11:31**

Bonjours

J'ai actuellement un bail commercial] dans une copro avec des habitations au dessus

le commerce existe depuis pres de 15 ans je fais des pizzas, salades et plat du jour avec cuisson et j'ai une extraction en façade. mon bail stipule : petite restauration, saladerie,pizzeria

Je doit vendre mon commerce mais le repreneur veus ajouter au bail "restauration"

ESt ce que le propriétaire peus si opposer

Merci de votre réponse